

6 JURA BERNOIS

MOUTIER La commune dévoile son projet Artipôle prévu pour janvier 2015

Un Technopôle en miniature

CATHERINE BÜRKI

On ne chôme pas ces derniers temps du côté du service de la Promotion économique de la ville de Moutier. En marge de son ambitieux projet de Technopôle dans le quartier des Laives, en zone industrielle, il planche depuis quelque temps sur la création d'une seconde structure susceptible, elle aussi, d'attirer des entrepreneurs dans la cité prévôtoise. Un projet dénommé Artipôle et qui, comme le souligne d'entrée le délégué à la promotion économique de Moutier Francis Koller, se veut complémentaire du Technopôle. «L'idée n'est pas de créer une situation de concurrence, mais bien d'offrir quelque chose de supplémentaire», assure-t-il.

Concrètement les deux structures fonctionneront sur le même principe, la location de surfaces industrielles, mais

« Avec le Technopôle et l'Artipôle, nous sommes armés pour l'avenir. »

FRANCIS KOLLER
DÉLÉGUÉ À LA PROMOTION
ÉCONOMIQUE DE MOUTIER

s'adresseront à des publics bien différents. «Les locaux qui seront loués au quartier des Laives seront plutôt adaptés à des sociétés d'une certaine envergure. L'Artipôle est pour sa part avant tout destiné aux petits artisans ou entrepreneurs prévôtois qui se lancent ou aux externes qui veulent tenter leur chance à Moutier sans prendre



Ancienement occupés par Alfatool, les locaux de l'Artipôle seront disponibles dès janvier 2015. CATHERINE BÜRKI

trop de risques», explique Francis Koller. De ce fait, l'idée est plutôt de proposer des locations à court ou moyen terme. «La suite logique voudrait qu'une fois bien lancées, les entreprises locataires se dirigent vers le Technopôle.»

De taille bien plus modeste que son voisin des Laives, qui proposera dès 2016 une surface totale de 15 000 m², l'Artipôle prendra ses quartiers dès janvier 2015 dans un bâtiment d'environ 550 m² situé au chemin du Coteau 30, à proximité de la place de sport. «Nous allons réoccuper les anciens locaux de l'entreprise de micro-outillage Alfatool, qui a récemment déménagé», précise Francis Koller. Une fois réaménagés, les locaux seront équipés de bureaux et d'ateliers et pourront accueillir jusqu'à quatre entreprises. «L'espace sera modulable en fonction des besoins des locataires», assure-t-il encore.

Au chapitre financier, Francis

Koller tient à insister sur un élément: «Nous proposons ces locations d'espace pour offrir une porte d'entrée aux nouveaux entrepreneurs et non pas pour faire du bénéfice.» Le délégué à la promotion économique précise par ailleurs que le bâtiment n'est pas propriété de la commune, mais de la société Applitec, maison mère d'Alfatool. «La municipalité est locataire et le service de la promotion économique est chargé

de sous-louer les locaux aux sociétés intéressées.» Selon Francis Koller, le prix des locaux sera fixé de manière à couvrir uniquement les frais de location à Applitec. «Nous pourrions donc proposer des loyers intéressants et répondre aux attentes des petites firmes qui débutent.» Et de glisser qu'avec «le Technopôle et l'Artipôle, la ville de Moutier semble déjà plutôt bien armée pour l'avenir». ◉

ARTIPÔLE: LA RÉPONSE À UN VÉRITABLE BESOIN

Selon Francis Koller, l'Artipôle répond à un véritable besoin en Prévôté. «Moutier demeure un véritable centre de compétence qui attire les entrepreneurs. Toutefois, la ville manque de locaux industriels vides», constate le délégué à la promotion économique, qui regrette d'avoir «été plus d'une fois contraint de répondre négativement à des demandes d'implantations d'entreprises, faute de disposer de locaux adéquats à proposer». Chargé du dicastère de l'urbanisme et de l'économie, le conseiller municipal Pascal Eschmann se réjouit, pour sa part, que l'Artipôle s'inscrive parfaitement dans le concept de développement urbain et économique élaboré par les autorités communales (voir notre édition d'hier). «En réaffectant ce bâtiment, le projet respecte notre volonté de densifier l'espace bâti au lieu de l'étendre et contribue au développement de l'économie locale.» ◉ CBU